

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de l'investissement des entreprises, à Paris le 13 septembre 2014.

Mesdames, Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprises, parce que vous êtes nombreux ici, représentants d'ailleurs des entreprises de toutes tailles, des toutes petites entreprises, jusqu'aux entreprises intermédiaires.

Vous êtes rassemblés ici pour rencontrer, non seulement les pouvoirs publics, mais aussi les financiers. Et je veux remercier l'ensemble de la place d'être là, les banquiers, les assureurs. Ce que l'on appelle aussi les investisseurs institutionnels, les acteurs publics, Caisse des Dépôts, Banque Publique d'Investissement, PIA, Banque Européenne d'Investissement. Parce que ce que nous avons à faire, c'est de pouvoir, justement comme il était dit, faire le rapprochement - je n'ose pas dire le mariage - entre les entreprises et les financiers.

Il n'y a pas d'entreprises qui puissent se créer, se développer, croître, s'il n'y a pas des financements qui lui sont apportés. Des financements de toutes natures, cela peut être des financements bancaires, j'y reviendrais, c'est plutôt la tradition française. Mais nous savons que des évolutions sont en cours. Cela peut être des investissements en fonds propres, en capital, là où d'autres ont pris de l'avance sur nous. Cela peut être aussi, à certains moments, des financements publics ou des dispositifs particuliers. Mais il doit y avoir financement.

Et pour qu'il y ait également croissance, il faut qu'il y ait des projets et donc des entrepreneurs et des financiers.

L'enjeu de ces Assises, c'est de permettre que tous les financements qui peuvent exister dans notre pays puissent être mobilisés pour accompagner l'investissement des entreprises.

Parce que la clé de tout, c'est l'investissement. C'est la clé de la reprise. Est-ce qu'elle sera là ? Est-ce qu'elle sera forte ? Tout dépendra du volume de l'investissement. C'est la clé même de même de l'avenir de notre pays. Parce qu'une Nation qui n'investit plus ou qui investit moins, ne pourra plus trouver sa place dans la mondialisation. Un des problèmes de l'Europe, de l'Europe toute entière, c'est qu'elle n'investit pas assez.

Certes, il peut y avoir des secteurs de pointe, ils ont été évoqués : le vivant, donc les biotechnologies, le numérique, la transition énergétique. Mais c'est toute la société, toute l'économie qui doit investir dans tous les secteurs.

L'investissement, il est d'abord privé. Il peut être aussi public. Il peut parfois être privé et public dans le même projet. La clé donc, la clé pour la reprise, la clé pour la France, la clé pour l'Europe, c'est l'investissement.

Pour investir, il y a quatre conditions. La première, c'est qu'il faut d'abord de la confiance, c'est-à-dire de la visibilité. D'autres diraient, de la stabilité. Et c'est le sens du Pacte de responsabilité et de solidarité, que j'ai lancé, et qui permet pour les entreprises, pour toutes les entreprises de savoir dans quel cadre elles vont pouvoir évoluer pour les trois ans qui viennent.

Et c'est parce qu'il y a cet engagement, l'engagement de l'Etat, l'engagement du Parlement, l'engagement des partenaires sociaux, que nous pouvons maintenant dire clairement aux entreprises, quel va être leur environnement, quel va être l'allègement du coût du travail qui va être apporté dans les trois prochaines années. Quelles vont être les règles fiscales, quelles vont être les contraintes administratives, les levées des blocages administratifs qui vont pouvoir être

opérées.

Parmi également cette confiance, il y a le maintien des dispositifs qui existent déjà. J'ai entendu, ce n'est pas la première fois, les compliments qui pouvaient être adressés, non pas au Gouvernement, au Président de la République pas d'avantage, non, nous ne demandons rien, nous sommes servis. Mais, j'ai entendu les compliments qui pouvaient être adressés à juste raison, à un certain nombre de mécanismes : le Crédit impôt-recherche, c'est une spécificité française. Nous avons d'autres spécificités qui ne sont pas toutes à notre avantage, mais celle-là l'est incontestablement. Mais, ce qui nous est dit, c'est : est-ce que vous allez garder le Crédit impôt-recherche ? Et j'ai affirmé dès le début du quinquennat, ce sera vrai jusqu'à son terme, que le Crédit impôt-recherche sera préservé.

Ensuite, il convient que les règles soient simplifiées, que les contrôles soient allégés, nous y travaillons et les ministres ont mandat. Mais cette disposition, cette règle qui existe dans notre pays, qui permet de soutenir l'innovation et la recherche, tout cela sera préservé jusqu'en 2017 et au-delà.

Sur un autre mécanisme, c'est-à-dire toutes les incitations fiscales pour les PME, dans, j'allais dire, tous les compartiments, là aussi, j'avais annoncé devant les responsables des entreprises, notamment des plus petites, que ces mécanismes-là seraient sanctuarisés jusqu'en 2017.

La seconde condition pour qu'il y ait de l'investissement, c'est que les entreprises disposent des marges nécessaires, c'est-à-dire de leur propre épargne. La manière la plus simple, la moins couteuse de se financer, c'est de prendre sur les résultats et de les affecter à l'investissement. Faire en sorte que les entreprises aient d'avantage de marge, n'est pas de leur attribuer je ne sais quels cadeaux, c'est de leur permettre l'autofinancement. L'autofinancement, c'est-à-dire à coût le plus faible possible. C'est pourquoi nous devons tout faire pour que les entreprises utilisent leurs résultats essentiellement pour l'investissement dans cette période.

Mais pour relever les marges, nous avons pris aussi nos responsabilités. Cela a été le sens du Crédit d'impôt-compétitivité-emploi, dont les premiers versements ont été effectués au printemps, à la hauteur de près de 9 milliards d'euros. Ce qui permet d'expliquer que pour la première fois depuis 4 ans, les marges des entreprises se sont redressées dans notre pays. Cette tendance doit se poursuivre. Et le CICE y contribuera.

La troisième condition pour qu'il y ait de l'investissement, c'est qu'il y ait de la demande. Les entreprises ne peuvent produire davantage, donc investir, que s'il y a une perspective qu'offre le marché. C'est pourquoi le Gouvernement n'a jamais fait le choix de l'austérité. Parce qu'il a toujours considéré qu'il fallait préserver la demande des ménages, la demande des entreprises. Et aujourd'hui même, j'ai voulu que le rythme de l'ajustement budgétaire, pour aller vers la réduction de nos déficits, n'étouffe pas la croissance. C'est le sens des débats qui vont avoir lieu au sein de l'Europe pour une réorientation des politiques et en même temps l'affirmation des réformes structurelles.

La Banque centrale Européenne elle-même, a déjà pris ses responsabilités, puisque nous en voyons déjà les premiers effets, notamment avec le niveau de l'euro.

Enfin, il y a déjà une dernière condition pour qu'il y ait de l'investissement. Il faut qu'il y ait du financement et c'est l'objet de notre réunion d'aujourd'hui.

La première priorité, c'est de soutenir le crédit. Au sein de la zone euro, le crédit bancaire a diminué de près de 3% depuis 1 an. Ce qui explique largement ce qui s'est produit ces derniers mois, cette reprise qui ne s'est pas confirmée, ce ralentissement qui s'est, hélas, prolongé. Parce que dans beaucoup de pays, les entreprises ne parviennent pas à accéder à la liquidité.

En France, le crédit bancaire a légèrement augmenté l'année dernière. Le système bancaire a donc joué son rôle. Mais cela peut aussi vouloir dire que des entreprises qui étaient en difficulté ont été obligées de recourir au crédit bancaire.

Mais, je prends le chiffre pour ce qu'il est. Il y a eu progression du crédit bancaire, et il y a même ces derniers mois, une accélération.

La BPI y a contribué et en ce sens sa création, même si elle n'est pas née de nulle part, et qu'OSEO avait déjà engagé nombre d'actions, la BPI a été utile.

Et pourtant, en même temps que je donne ces chiffres, je pense à tous ces entrepreneurs - il y en

a dans la salle - qui eux n'arrivent pas à trouver des financements. Je pense aussi à ces toutes petites entreprises qui ne parvenant pas à obtenir un soutien pour leur trésorerie, peuvent disparaître. Et pour beaucoup de responsables, ces acteurs économiques, ceux qui font vivre l'emploi sur nos territoires, c'est l'angoisse du quotidien. Savoir s'il va trouver ce responsable, un financement, ou si au contraire, il va être acculé à prendre des décisions : licenciements, fermeture, faillite. Les chiffres globaux ne renseignent donc pas sur cette réalité. 60 000 entreprises disparaissent chaque année dans notre pays, souvent faute de trésorerie.

Nous devons donc aussi tirer tous les enseignements de ce drame, drame social, drame économique. Car quand une entreprise ferme - alors même qu'elle peut avoir une structure saine des commandes et une perspective d'avenir - quand une entreprise disparaît sur un territoire, il est rare qu'elle puisse être remplacée dans un délai court.

Nous avons donc deux objectifs : mieux répondre aux besoins des entreprises saines, performantes et veiller à ce que les règles, qui sont contraignantes pour les banques, et qui encadrent leur activité ne les empêchent pas de financer les entreprises et notamment les PME. Cela est le double enjeu et c'est là que l'Etat peut, là encore, jouer son rôle.

Pas l'Etat seul, puisque la Banque Centrale Européenne vient de décider un programme massif d'intervention sur les marchés. Pour parler clairement, les banques pourront aller chercher des liquidités pour 4 ans, à coût très faible, un quart de point de taux d'intérêt. A la condition d'utiliser ces fonds pour financer les PME. Les banques françaises se sont engagées à participer à ce programme. L'action de la Banque Centrale Européenne, la mobilisation du secteur bancaire, doivent donc se traduire le plus vite possible sur l'activité de prêt pour les entreprises.

Comment y parvenir ? Comment faire que cela aille encore plus vite ? La Banque Publique d'Investissement - je salue ses dirigeants - organisera le rachat de crédit que les banques font au PME, en offrant sa garantie. C'est une forme de « titrisation ». Le mot a mauvaise presse, à juste raison, puisqu'il a commis le pire, puisque ce processus a été l'une des origines de la crise. Parce qu'il n'avait pas été maîtrisé, parce qu'il n'avait pas été encadré, parce qu'il y avait eu des valorisations qui n'avaient aucun sens, par rapport à la réalité économique. Cela ne sera pas le cas.

C'est pourquoi les banques pourront avec ce mécanisme, ce mécanisme encadré, augmenter largement leur capacité de prêt.

Les très petites entreprises disposeront de leur propre mécanisme de soutien à la trésorerie, avec la création d'un fond de garanties spécifique : 10 000 très petites entreprises pourront en être bénéficiaires.

La médiation du crédit, qui est une bonne institution, mettra en place, avec les banques, un nouvel outil de prêt aux PME. Il permettra aux entreprises de bénéficier de financement de court terme en valorisant leur stock, c'est-à-dire en utilisant les stocks comme une forme de garantie, ce qui existe d'ailleurs, en Allemagne.

Et puis, il y a également la question des délais de paiement. Parce qu'en réalité, nous demandons au secteur bancaire, à juste raison, de faire son devoir. Mais nous laissons les entreprises subir un certain nombre de situations, ce sont elles qui font crédit aux plus grandes entreprises, et notamment dans la distribution. Nous devons donc faire en sorte, d'appliquer la loi, pour que les délais de paiements soient respectés. Pour une PME, pour un artisan qui est obligé de faire crédit à d'autres et qui lui-même n'arrive pas à trouver un crédit de trésorerie, c'est insupportable, c'est inacceptable.

Si la loi était respectée, 10 milliards d'euros de trésorerie seraient rendus aux entreprises de production en France. Une campagne sera donc lancée dans les 3 mois, pour veiller au respect de la loi en matière de délais de paiements et le ministre de l'Economie en fera le bilan d'ici à la fin de l'année.

La deuxième priorité au-delà du crédit bancaire, c'est de soutenir d'avantage les fonds propres des entreprises, car les entreprises n'ont pas simplement besoin de crédits, elles ont besoin de capitaux. Or, la France est dans une situation paradoxale, et cela dure depuis longtemps. Nous avons le taux d'épargne le plus élevé d'Europe derrière l'Allemagne. Et en même temps, nos

entreprises manquent de financements longs.

L'enjeu c'est donc enfin de réorienter l'épargne vers le secteur productif. Des mesures ont déjà été prises, elles ont été soulignées. Et j'en remercie les entreprises de les avoir rappelées. La nouvelle bourse des PME, qui a permis de multiplier par 8 les fonds levés, les PEA-PME - 80.000 ont déjà été ouverts - ces comptes qui permettent justement de financer les entreprises. Le financement participatif, a été facilité. J'ai compris que le ministre aujourd'hui avait signé le décret. Tant mieux ! Il fallait donc réunir absolument les Assises du financement rien que pour cela.

Mais en même temps les Français ne l'avaient pas attendu. 1 million d'ailleurs de nos compatriotes ont déjà souscrit un financement participatif, nous sommes donc déjà engagé dans un processus, et nous devons faire d'avantage. Il y a sans doute une réflexion à avoir sur la fiscalité. Si l'on veut que l'épargne aille vers le secteur productif, si on veut que l'épargne aille vers le financement long, il convient que le financement long soit d'avantage encouragé que le financement court. Et il faut donc que, la durée de placement, la durée d'investissement soit un des critères qui justifient les mesures fiscales.

Ensuite il y a le rôle des investisseurs institutionnels. Certains ici en sont les représentants. Ce qu'on appelle les caisses de retraites complémentaires, 200 milliards d'euros. Nous n'avons pas de fonds de pension, mais nous avons des caisses de retraites complémentaires. Sur les 200 milliards d'euros, 1 milliard seulement est investi dans les PME et les ETI. Nous dirons que c'est peu. Notre objectif c'est de redéployer au moins 5 milliards de ces fonds vers les PME et les ETI. Pour y parvenir le cadre réglementaire doit évoluer, et ces organismes doivent pouvoir librement affecter ces fonds vers l'investissement productif. C'est le sens de la mission que j'ai confiée à René RICOL, pour qu'il puisse modifier le cadre réglementaire et pour qu'il puisse mobiliser ses financements.

Autre idée qui est d'ailleurs apparue là-encore dans vos témoignages, l'épargne salariale.

L'épargne salariale représente 100 milliards d'euros, elle doit d'avantage contribuer au financement des PME. Il y aura, là aussi, des évolutions fiscales qui seront prévues pour que ces fonds aillent d'avantage vers les PME, et pour qu'il y ait des fonds spécifiques que les salariés eux-mêmes pourraient abonder, je pense que cela fera partie de la discussion qui va s'engager entre les partenaires sociaux.

L'assurance vie, nous l'avons réformée pour qu'elle puisse être d'avantage orientée vers le financement long des entreprises. 200 milliards d'encours pourraient progressivement aller dans cette direction. Les assureurs ont pris l'engagement de consacrer 1 milliard d'euro au financement des PME technologiques via les fonds gérés par la BPI. Ce peut-être un puissant levier qu'assureurs, BPI et l'ensemble des concours que nous pouvons mobiliser à travers l'assurance vie, puissent être affectés aux entreprises technologiques. A toutes les entreprises technologiques.

Aussi bien le numérique, que l'économie du vivant, que la transition. C'est toujours ces trois domaines qui reviennent, parce que ce sont les trois domaines que nous avons sélectionnés pour les 34 plans industriels. Ce sont les trois domaines qui concernent les innovations de rupture, ce sont les trois domaines, où nous avons beaucoup d'entreprises qui ici sont représentées. Qui sont en avance, en pointe. Et c'est sur ces entreprises-là, dans ces domaines-là, que la France peut gagner la bataille de la troisième révolution industrielle.

Un nouveau fonds a été créé, il a été évoqué, « NOVI », pour que la Caisse des dépôts puisse investir. 300 millions d'euros ont déjà été prévus à cet effet, justement dans les entreprises de haut niveau technologique. Mais il n'y a pas que les entreprises de haut niveau technologique. Il y a aussi toutes ces petites entreprises qui, à un moment, ont pu connaître une croissance rapide et qui ont pu avoir un problème de développement. Cela est un enjeu national.

Combien de fois ai-je vu, entreprise technologique, entreprise innovante, qui ont pu être aidées par les pouvoirs publics ? Ou d'autres entreprises qui avaient pu se développer et qui faute de financement ont été rachetées par des entreprises étrangères ? Bien sûr que la liberté est totale, personne ne peut empêcher ces cessions. Et parfois ces cessions sont voulues par les créateurs. Mais est-ce que l'on a bien pensé à ce que cela pourrait signifier en termes d'abord de perte de

mais est-ce que l'on a bien songé à ce que cela pouvait signifier en termes, d'abord de perte de recettes pour l'Etat - nous avons financé le développement d'entreprises qui à un moment vont pouvoir se localiser ailleurs. Est-ce que nous avons bien considéré la perte de substance que cela pouvait générer sur une économie comme la nôtre ?

L'enjeu donc du développement du capital qui doit être trouvé, de l'accompagnement, qui doit être apporté est essentiel. De ce point de vue, là aussi, BPI, système bancaire, Caisse des dépôts, doivent se mobiliser pour permettre justement qu'il y ait ce développement.

Le Programme d'investissements d'avenir a aussi cette vocation. Permettre que nous puissions aller là où c'est essentiel, là où personne ne peut aller.

Pourquoi il y a eu ce système de financement très long, avec des capitaux qui ont été immobilisés pour longtemps ? C'est précisément pour faire que le risque soit pris par une structure qui avait comme seul critère, le long terme.

Je veux terminer sur la troisième priorité, c'est de maintenir un niveau d'excellence dans les investissements publics et notamment dans les domaines du logement. Mais aussi des secteurs d'avenir.

On a parlé du haut débit, du très haut débit, on a parlé du numérique et on a eu raison, car c'est un enjeu majeur. Mais il y a aussi tout ce qui peut être transition énergétique et logement. Les deux d'ailleurs, sont maintenant liés. L'Etat va utiliser le produit des cessions d'entreprises dont il est actionnaire, pour investir 1 milliard dans la construction de logements.

La Caisse des dépôts participera à ce même effort, à peu près pour un montant équivalent de 900 millions d'euros. Ce dispositif sera opérationnel au 1er janvier prochain. Et il permettra de financer 25 000 logements intermédiaires dans ce que l'on appelle les « zones tendues », d'ici 5 ans.

A travers le logement, c'est aussi tout un secteur d'activité économique et notamment pour tout ce qui a trait à l'économie d'énergie et à la transition.

De la même manière, la Caisse des dépôts et j'en remercie son responsable, va accélérer ses interventions dans les grands projets d'infrastructures. Nous avons aussi besoin de grands projets d'infrastructures.

Dans beaucoup de pays, il y a eu un ralentissement des investissements publics, souvent on met l'Allemagne en évidence, on peut la mettre aussi en évidence, mais pas à son avantage sur ce plan. Et aujourd'hui, l'Allemagne, et je crois qu'elle prend les bonnes décisions, va s'engager dans un programme d'investissements publics. Parce que quand il n'y a plus les infrastructures essentielles, alors il y a d'abord des risques, il y a une perte de compétitivité. C'est en ce sens que l'investissement public n'est pas contradictoire avec l'investissement privé. Ils sont liés l'un à l'autre.

Là aussi, la Caisse des dépôts va apporter 1 milliard d'euros supplémentaire pour les nouvelles lignes de transports du Grand Paris et 1 demi-milliard, sur d'autres grands projets d'infrastructures.

De la même manière, le Gouvernement va négocier avec les régions les contrats de plan, pour qu'il puisse y avoir des financements qui puissent être apportés pour leurs investissements.

Enfin, je veux souligner le rôle de la Banque Européenne d'Investissement. Lors d'un des premiers Conseils européens auquel j'ai participé, il y a eu, et nous étions en pleine crise de la zone euro - on s'interrogeait même, de savoir s'il y aurait encore une zone euro, parce que tout s'oublie - c'était la réalité de ce qu'était l'Europe, il y a 2 ans. Savoir si elle allait pouvoir encore disposer d'une monnaie unique. Savoir si la Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Espagne pourraient rester dans la zone euro.

En même temps que nous prenions des décisions qui ont permis de garder l'unité, la stabilité de la zone euro, d'éviter une flambée des taux d'intérêts aujourd'hui, ils sont les plus bas du monde - nous avons défini un pacte de croissance, modeste, trop modeste, mais il était là. Dans ce pacte de croissance, il y a eu la recapitalisation de la Banque Européenne d'Investissement. C'est long, toujours trop long les procédures européennes, c'est déjà vrai des procédures françaises. J'allais dire que c'est 28 fois plus long, les procédures européennes.

Mais, enfin il y a eu quand même et je veux saluer ce résultat, une recapitalisation de la Banque

Européenne d'Investissement. Il y avait un risque, parce que nous, les Français, nous sommes les plus prompts à demander que l'Europe soit réorientée, qu'elle mobilise des financements et les plus lents à les obtenir. Ce qui prouve notre sens de la solidarité. D'autres peuvent en bénéficier à notre place. Mais là, il y a eu concordance, conjugaison. Et donc, la Banque Européenne d'Investissement a pu mettre à disposition de l'économie française à travers les infrastructures qu'elle pourra éventuellement engager, 8 milliards et demi d'euros, pour des investissements des collectivités territoriales, mais aussi des fonds propres des petites et moyennes entreprises.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les chantiers que je voulais évoquer. Ils sont donc sur le crédit, sur les fonds propres, sur la fiscalité, sur l'amélioration du système de financement, sur la fluidité dont les entreprises ont absolument besoin, sur la diversification de leur financement.

Tout à l'heure, il a été évoqué les emprunts obligataires. C'est un point très important.

L'entreprise qui veut garder son indépendance et qui en même temps veut se financer sans passer par le crédit bancaire, c'est très difficile aujourd'hui. S'il n'y a donc pas d'institutions qui regroupent, justement, un certain nombre d'entreprises pour les amener à être sur le marché financier et à emprunter à des taux historiquement faibles, alors ces opportunités sont perdues, ces indépendances sont menacées. C'est donc cela les Assises du financement, faire que nous puissions utiliser toutes les capacités de notre économie.

Il arrive que l'on parle des défauts de la France. Cela arrive même, plus que fréquemment. Et il y a des formes de complaisance, d'insistance sur nos handicaps, sur nos faiblesses, sur nos retards. La liste est longue. Et l'imagination souvent fertile. C'est une partie de la réalité et il ne servirait à rien de la nier.

Pendant 10 ans, nos parts de marché n'ont cessé de régresser. La balance commerciale s'est creusée. Les déficits ont été à un niveau historique. Il y a eu des emprunts qui ont été faits pour mettre notre dette de 60 à 90%, aujourd'hui davantage, de la richesse nationale. Nous savons tout cela et en même temps, nous avons pris des mesures, fait des réformes. Mais ce n'était pas de cela que je voulais parler, j'y reviendrai plus tard, pas devant vous, mais à d'autres occasions. Non, je voulais parler aussi d'une autre partie de la réalité, celle que vous représentez. La France a une épargne importante, une épargne privée qui fait que nous sommes un des pays qui dispose de cette ressource rare. Les capitaux. La France, elle a une démographie dynamique, l'une des plus dynamiques, je n'ose dire, la plus dynamique d'Europe. La jeunesse c'est une chance, tentez la vieillesse, elle nous arrive forcément. La jeunesse c'est une chance, le vieillissement aussi d'une certaine façon, si l'on arrive à en faire aussi un outil de développement économique, et c'est ce que nous allons faire.

La France, elle est attractive, elle attire des investissements. Nous sommes l'un des pays qui peut faire mieux, qui attire le plus d'investissements étrangers sur son territoire.

La France, elle a aussi des entrepreneurs, de très grande qualité. Des chercheurs, des ingénieurs, des travailleurs de haut niveau et qui se dévouent pour leur entreprise, parce qu'ils l'aiment, parce que c'est leur avenir.

Et enfin, la France elle a un système financier robuste. Parce que si nous avons pu traverser la crise, avec toutes ses conséquences, mais sans effondrement, c'est parce que notre système financier avait pris moins de risques que d'autres et avait tenu. C'est aussi une garantie d'avoir un système financier. Nous avons d'ailleurs fait une loi bancaire pour améliorer encore un certain nombre de garanties pour les épargnants, pour les déposants, pour les entreprises.

Alors, vous qui êtes réunis aujourd'hui, l'Etat est à vos côtés, la France a besoin de vous tous, de ce que vous représentez en terme d'investissements, d'entreprises, de financements. Parce que la seule cause qui doit nous unir, la seule cause qui doit nous rassembler, c'est l'avenir. Investir, c'est préférer l'avenir au présent. C'est préférer le risque à la rente, c'est choisir l'emploi.

Tout à l'heure, l'un d'entre vous disait : « le financement, c'est l'emploi ». Il y avait autrefois un théorème d'un social-démocrate que l'on n'osait pas citer dans un certain nombre de réunions et qui est toujours vivant et qui disait : « les investissements », il disait même que c'était « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain. »

La formule, elle s'est même simplifiée, c'est qu'aujourd'hui, le financement, aujourd'hui, c'est

l'investissement aujourd'hui et c'est l'emploi aujourd'hui.

C'est pourquoi nous devons, vous devez investir. Investir pour que la France soit plus compétitive, pour que la France soit plus forte, plus solide, plus créatrice et que tous les financements puissent être apportés à ce qui finalement fait ce pourquoi nous sommes les uns et les autres citoyens de la République, c'est-à-dire conscients de notre avenir et de notre avenir commun. Merci.